

AMS et ICOM Suisse, Konradstrasse 14, 8005 Zurich

Département fédéral de l'intérieur
Office fédéral de la culture OFC
CH-3003 Berne

Par e-mail à : stabsstelledirektion@bak.admin.ch

Consultation sur « le message concernant l'encouragement de la culture pour la période 2025–2028 » (message culture)

Zurich, 13. September 2023

Monsieur le Président de la Confédération, Madame la Directrice,

Nous vous adressons nos vifs remerciements pour l'opportunité qui nous est offerte de nous exprimer sur le projet de message culture 2025–2028. L'Association des musées suisses AMS, de même que le comité du Conseil international des musées ICOM Suisse se sont concertés en vue d'une prise de position commune qui tienne compte tout aussi bien de l'input des associations régionales et cantonales de musées, que de celui des associations professionnelles de musées.

L'AMS et ICOM Suisse saluent l'implication précoce des associations culturelles dans le processus d'élaboration du message culture 2025–2028. Cela a permis de déterminer les défis centraux pour la culture et d'identifier les champs d'action correspondants. Illustrant l'importance du secteur culturel et la multitude de nouvelles tâches qui placent les institutions culturelles en général et les musées en particulier face à d'énormes défis, les dix champs d'actions proposés sont extrêmement pertinents. Il est donc nécessaire d'instaurer des conditions-cadres qui soutiennent un travail muséal orienté vers l'avenir, sans pour autant risquer une réduction massive des prestations de la mission de base des musées : notre patrimoine culturel – en tant que ressource non renouvelable – doit être étudié, préservé, entretenu, développé et transmis en réitérant son indéniable potentiel pour l'avenir. Les musées jouent un rôle crucial dans la valorisation de notre patrimoine culturel. Attractions touristiques de premier ordre, ils ont, en tant qu'employeurs, un impact économique notoire sur les localités. Enfin, nos musées se révèlent une carte de visite particulièrement séduisante pour la Suisse en tant que nation culturelle et pour laquelle ils constituent des lieux de rencontre internationaux de prestige. Toutefois, seuls des musées sains et dotés de ressources compétentes peuvent aborder de manière durable les prestations soutenues par la Confédération dans le domaine de la création culturelle. Les attentes vis-à-vis de la culture dans son ensemble – à savoir qu'elle remplisse des tâches sociales primordiales pour renforcer la cohésion sociale, la participation culturelle, la transformation numérique, la durabilité et la diversité – doivent aller de pair avec la volonté politique de les financer en conséquence. C'est dans ce contexte que l'AMS et l'ICOM présentent les propositions suivantes avec deux priorités :

- Augmentation linéaire du budget alloué à l'encouragement fédéral de la culture.
- Suppression de la modification prévue de la politique d'attribution pour les « réseaux de tiers ».

Association des musées suisses AMS / ICOM Suisse – Conseil international des musées

A. Principales revendications

I. Augmentation du budget

Le présent message culture esquisse dans l'ensemble un ambitieux programme avec un catalogue de tâches élargi, lequel sera toutefois confronté à une diminution considérable des moyens, en raison des coupes budgétaires globales prévues pour 2024 dans le budget fédéral. Les coûts réels de la protection et de la conservation, ainsi que de la préservation et de la documentation du patrimoine culturel augmentent fortement en raison du renchérissement déjà perceptible et à venir. À cela s'ajoute un besoin croissant de moyens en raison des tâches supplémentaires dans les domaines de la saisie numérique des objets, de la recherche de provenance, ainsi qu'en lien avec une exploitation durable des bâtiments et la protection du patrimoine culturel contre les effets du réchauffement climatique. De concert avec les autres associations culturelles réunies au sein de la Taskforce Culture, nous attirons l'attention sur le fait qu'une augmentation linéaire des budgets culturels est indispensable pour que le secteur culturel puisse accomplir les tâches esquissées dans le message. Pour cela, il est essentiel de disposer de davantage de moyens dans les années à venir, ou au moins d'une compensation adéquate du renchérissement attendu pour les années à venir.

L'AMS et ICOM Suisse, avec les autres associations culturelles regroupées au sein de la Taskforce Culture, demandent ¹

- **une augmentation linéaire du budget alloué à l'encouragement fédéral de la culture, afin que le secteur culturel puisse tout simplement assumer le catalogue de tâches élargi.**
- **une augmentation du budget d'au moins 2,5% pour compenser le renchérissement des coûts.**

II. Promotion des « réseaux de tiers » : modification de la politique d'attribution

Le projet de message culture prévoit un changement radical de la politique d'attribution à des réseaux de tiers, qui concerne aussi directement l'Association des musées suisses AMS. Du point de vue de l'AMS et d'ICOM Suisse, le changement vers une procédure de concours pendant une période d'encouragement en cours et sur la base d'une stratégie nationale du patrimoine culturel qui n'existe pas encore actuellement est incompréhensible. L'AMS s'est révélée être un partenaire fiable et efficace depuis de nombreuses années, qui rassemble les voix du monde des musées et dont les services, sous forme de conseils, de mise en réseau, de formations, de publications et de manifestations spécialisées, ne profitent pas seulement à ses membres (plus de 800 musées), mais avec lesquels elle soutient également, via les associations régionales et cantonales de musées, d'innombrables petites institutions muséales, souvent gérées bénévolement, dans leur travail quotidien. En tant qu'association faîtière, l'AMS remplit un catalogue de prestations qui ne peut être appliqué à aucun autre organe. Elle effectue, dans l'intérêt et sur mandat de la Confédération, un travail de fond qui profite à la conservation et à l'entretien du patrimoine culturel suisse et « fournit une expertise reconnue au niveau national et international en faveur d'autres institutions culturelles » (projet mis en consultation, p. 56). Cela a été particulièrement visible, par exemple lors de la pandémie de Coronavirus, lorsque l'AMS transformait en quelques heures les décisions du Conseil fédéral en

¹ <https://taskforceculture.ch>

un plan de protection de la branche, afin que les musées puissent s'y référer dans toute la Suisse. En outre, grâce à son pragmatisme, l'AMS est également en mesure d'assumer des tâches qui dépassent largement son mandat de base et que l'Office fédéral de la culture ne peut pas réaliser lui-même. En 2022, l'AMS a par exemple pris en charge un vaste mandat de protection du patrimoine culturel mobile ukrainien, a mis en place en peu de temps le réseau international nécessaire à cet effet et a coordonné depuis lors des transports de matériel d'emballage et de protection pour soutenir plus de 150 musées en Ukraine. Un changement de la politique d'attribution au profit d'un appel d'offres priverait l'AMS de toute sécurité de planification et même, en cas de non-prise en compte, de sa base existentielle, ce qui priverait également la Confédération de son interface avec les plus de 1000 musées de Suisse.

L'AMS et ICOM Suisse demandent de supprimer la modification de la politique d'attribution dans le cadre du message culture 2025ss et que l'AMS continue à bénéficier d'un soutien au moins aussi important que jusqu'à présent au cours de la prochaine période d'encouragement.

En mettant en œuvre les motions Streiff-Feller et Jositsch, force est de constater en outre que des réseaux supplémentaires doivent à nouveau être pris en compte, et ce à partir des fonds pratiquement inchangés destinés aux réseaux de tiers. Il faut s'attendre à des coûts de démarrage élevés pour la conception, la dotation en personnel, le marketing, etc. Sans moyens supplémentaires, cela conduira à un affaiblissement direct des réseaux de tiers soutenus jusqu'à présent, notamment le Musée alpin, la Fondation suisse pour la photographie, l'Association des musées suisses AMS, la Fondation Passeport Musées Suisses, Memoriav et Bibliosuisse ainsi que la Fondation Archives suisses des arts du spectacle SAPA. L'AMS et ICOM Suisse sont résolument d'avis qu'il faut d'abord développer une stratégie pour gérer le réservoir très hétérogène des « réseaux de tiers », avant de modifier le processus d'attribution.

L'AMS et ICOM Suisse demandent que les quatre prochaines années soient consacrées à l'élaboration d'une solution stratégique viable en matière de promotion des réseaux de tiers.

III. Consultation sur la stratégie nationale en faveur du patrimoine culturel

Afin de relever les défis liés à la coopération entre les différent-e-s acteurs/trices dans le domaine du patrimoine culturel, une « stratégie nationale pour le patrimoine culturel de la Suisse » sera élaborée d'ici fin 2024, comme mentionné ci-dessus. Du point de vue des deux associations, cela s'avère très positif. Il est toutefois peu compréhensible qu'aucune autre consultation des institutions de mémoire, et en particulier des musées, ne soit apparemment prévue. Les associations faitières ont certes pu s'exprimer en automne 2022 sur l'état des lieux de la stratégie, mais elles n'ont pas connaissance de la stratégie en question. Afin de remplir l'objectif de la motion et d'organiser de manière efficace l'interaction entre les différents échelons de subventionnement, d'une part, et les institutions de mémoire, d'autre part, il apparaît comme indispensable d'intégrer les associations faitières concernées dans la conception de la stratégie. Ceci est d'autant plus important dans le domaine des musées et des collections que la nouvelle politique d'attribution pour les « réseaux de tiers », déjà évoquée au point II, devra à terme s'appuyer sur ladite stratégie. L'AMS et ICOM Suisse soulignent en outre que la définition des musées reformulée en 2022 par le Conseil international des musées ICOM ne fait plus de distinction entre patrimoine culturel et patrimoine naturel, mais parle uniquement

de patrimoine matériel et immatériel - notamment dans le prolongement logique de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO, qui inclut le patrimoine naturel depuis 1972. Dans la conception internationale, les collections de sciences naturelles, tout comme les zoos et les jardins botaniques gérés de manière scientifique, font partie des musées et leurs collections (vivantes) du patrimoine social, qui servent à la sensibilisation ainsi qu'à la conservation de la biodiversité. La future stratégie nationale du patrimoine culturel devrait tenir compte de ce fait.

L'AMS et ICOM Suisse demandent que les principales parties prenantes, notamment les musées, soient consultées sur la « stratégie nationale pour le patrimoine culturel de la Suisse ».

VI. Gestion du patrimoine culturel au passé problématique

L'AMS et ICOM Suisse saluent le fait que le projet de message culture accorde une importance supplémentaire à la recherche de provenance et à la gestion du patrimoine culturel au passé problématique. Cependant, on constate que les domaines d'activité à encourager dans ce domaine devraient être considérablement élargis. Or, aucune augmentation des moyens financiers n'est prévue à cet effet. Si davantage de projets doivent être soutenus avec le même budget, cela conduira de facto à une réduction globale des moyens. En outre, la large palette de projets à être soutenus à l'avenir risque de mettre les musées en concurrence les uns avec les autres, avec des demandes de projets parfois peu comparables. De plus, le cercle des chercheurs/ses expérimenté-e-s en matière de provenance reste limité en Suisse. Souvent les postes correspondants ne peuvent pas être pourvus. Un besoin crucial des musées suisses sera donc la mise à disposition de bases et de structures fiables pour le traitement du patrimoine culturel spolié, qui permettent aux différentes institutions d'aborder les questions complexes de la manière la plus compétente possible.

L'AMS et ICOM Suisse demandent de donner la priorité à la création de structures fiables, plutôt que d'élargir encore davantage la diversité des critères d'éligibilité pour les contributions aux projets.

La mise en place de l'actuelle plateforme numérique de recherche sur la provenance (motion 22.3023 CSEC-N) doit également être alimentée par un budget qui n'augmente pas de manière significative dans le domaine des musées, des collections et des réseaux de tiers. Le développement et la mise en œuvre d'une plate-forme à l'échelle de la Suisse – laquelle ne remplira sa fonction que si elle s'avère en mesure de répondre aux exigences en constante évolution des solutions inhérentes au web, et pour autant qu'elle soit connectable aux plates-formes internationales – entraîneraient des coûts considérables. Ces coûts entraîneraient à leur tour des économies directes impactant les autres contributions du domaine des musées, des collections et des réseaux de tiers. Ici aussi, le principe selon lequel les nouveaux instruments et priorités d'encouragement issus des rangs du Parlement doivent également être liés à la volonté politique de les financer en sus – et cela sans pour autant négliger les tâches existantes dans le domaine du patrimoine culturel – prend tout son sens. C'est pourquoi les associations estiment qu'il faut demander au Parlement des fonds séparés pour les frais de mise en place et de fonctionnement de la plateforme de recherche sur la provenance des biens culturels, tout comme pour les fonds destinés à la mise en place de la commission nationale pour les biens culturels spoliés par les persécutions nazies (motion 21.4403 Pult).

L'AMS et ICOM Suisse demandent que les motions 22.3023 CSEC-N et 21.4403 Pult, étroitement liées, fassent l'objet d'une demande de financement commune au Parlement, en dehors du message culture.

B) Appréciation détaillée (dans la mesure où elle ne figure pas sous A)

1. Considérations sur les champs d'action nouvellement formulés

La culture, un environnement professionnel

Les musées font aujourd'hui partie des institutions sociales les plus complexes. Leurs domaines d'activité très variés exigent des professionnel-le-s compétent-e-s et engagé-e-s. La complexité croissante et l'interdisciplinarité de l'environnement constituent des défis majeurs pour les personnes travaillant dans le domaine. La pénurie de personnel qualifié se fait déjà nettement sentir dans les musées. Afin de préserver, d'étudier, d'entretenir et de transmettre le patrimoine culturel, il convient non seulement de promouvoir les compétences et la motivation des personnes travaillant dans ce domaine, mais aussi de les soutenir par des conditions de travail et d'emploi sûres et équitables. L'AMS et ICOM Suisse saluent donc les priorités de la Confédération dans le champ d'action « La culture, un environnement professionnel ». **La notion d'acteurs/trices culturel-le-s doit cependant être interprétée au sens large et inclure par exemple les médiateurs/trices culturel-le-s**, dont la situation souvent précaire s'est également révélée et fortement accentuée lors de la crise du Coronavirus. L'énumération des organisations d'acteurs/trices culturel-le-s professionnel-le-s (p. 36) dans les domaines de l'art, de la danse, du cinéma, de la littérature, des médias interactifs, de la musique et du théâtre laisse supposer que ces professions ne sont pas incluses dans le projet du message culture. Pour satisfaire aux exigences de conditions d'emploi équitables, il faut d'autre part que les institutions culturelles soient en mesure d'y répondre financièrement, afin d'éviter une réduction des prestations.

Actualisation de l'encouragement de la culture

Il faut également saluer le fait que les phases en amont et en aval de la production doivent être davantage soutenues dans le cadre de la prochaine période de financement. Le fait que la coopération transdisciplinaire et l'encouragement orienté vers les processus doivent être renforcés va également dans le sens des musées et constitue une voie prometteuse pour relever les grands défis. **Toutefois, cela ne doit pas se faire au détriment des missions classiques des institutions culturelles. La création culturelle dépend d'institutions culturelles capables d'agir et solidement ancrées dans la société, elles sont indispensables à la diffusion, à la médiation, à la conservation et à l'entretien du « patrimoine culturel créé ».**

La transformation numérique dans la culture

Les musées suisses conservent, entretiennent et transmettent une grande variété de biens culturels numériques. Il s'agit notamment de photographies, d'affiches, de films documentaires, ainsi que d'artefacts multidimensionnels : d'une part, des retro-numérisations, d'autre part, des « digital born ». Les exigences complexes liées à l'archivage à long terme du patrimoine culturel numérisé nécessitent le développement de normes communes en matière de qualité et de compatibilité, le développement de bonnes pratiques, la garantie de l'accessibilité et la sécurité de ces données. Étant donné que ces

aspects prennent de plus en plus d'importance, notamment en ce qui concerne la participation culturelle et les grandes quantités de données, la Confédération devrait renforcer les institutions de mémoire et les soutenir par des mesures d'accompagnement financier, ainsi que par la promotion de structures correspondantes (par exemple, à l'aide des serveurs sécurisés dans le pays). Il convient de souligner **en particulier l'écart significatif entre les exigences du point de vue de la participation culturelle et la marge de manœuvre étroite laissée aux institutions de mémoire par le droit d'auteur.**

Une question entièrement nouvelle et encore ouverte sera de savoir comment traiter les produits culturels créés numériquement ou par l'intelligence artificielle – ceux-ci feront un jour partie de notre patrimoine culturel.

La culture, une dimension de la durabilité

Nous estimons qu'il faut accorder davantage d'attention à la durabilité dans toutes ses dimensions, y compris dans la création culturelle. L'AMS et ICOM Suisse saluent donc le nouveau champ d'action formulé. D'une part, il s'agit d'utiliser le potentiel du patrimoine culturel envers la cohésion sociale et la construction d'un « demain » durable. D'autre part, il faut créer une compréhension et des bases pour une gestion durable du patrimoine. La diversité culturelle et naturelle est un élément central des sociétés durables et un puissant vecteur de participation démocratique. L'AMS et ICOM Suisse regrettent notamment l'absence de référence à l'importance des collections conservées dans les musées locaux. Le simple fait de **conserver correctement et de garantir l'accès numérique et physique à plus de 77 millions d'objets de collection** dans les salles d'exposition et les dépôts de toute la Suisse représente un défi énorme pour une pratique muséale orientée vers le développement durable. L'éventail est énorme et comprend aussi bien des œuvres d'art que des animaux vivants ou préparés, des collections botaniques, des pièces archéologiques ou des dossiers ou objets (culturels) historiques. **Pour que ces biens, notre patrimoine matériel, soient préservés et protégés à long terme, il est urgent de jeter un pont thématique vers la protection des biens culturels, qui doit notamment se refléter dans la stratégie nationale du patrimoine culturel.**

Le patrimoine culturel, mémoire vivante

Qu'il s'agisse d'espaces d'exposition et d'art locaux, de zoos et de jardins botaniques gérés par des scientifiques, de musées techniques, de musées d'histoire naturelle ou de musées d'histoire culturelle : l'extraordinaire diversité du paysage muséal suisse et le et les tâches centrales qu'ils remplissent pour la société dans le domaine du patrimoine culturel ne transparaissent pas encore suffisamment dans le dans le champ d'action « Le patrimoine culturel, mémoire vivante ». Par leurs activités concrètes et leurs rencontres quotidiennes avec les visiteurs/ses, avec les seniors, les enfants et les scolaires, les musées, en tant que lieux d'expérience, d'intégration, d'inclusion et de réflexion, jouent un rôle essentiel pour la préservation du patrimoine en tant que mémoire vivante. Il est donc difficile de comprendre pourquoi, par exemple, les menaces liées au changement climatique et aux ressources limitées ne sont esquissées que pour la culture du bâti et non pour le patrimoine culturel dans son ensemble. Le message culture a un impact important sur les cantons et les communes. **C'est pourquoi il est indispensable de se fonder sur une compréhension globale du patrimoine culturel et de ne pas anticiper des typologies imprécises ou de laisser de côté certains aspects.** Nous attendons donc avec grand intérêt la Stratégie nationale pour le patrimoine culturel et renvoyons une nouvelle fois à notre proposition de consultation ci-dessus. Il est

malheureusement à regretter que son adoption ne soit prévue qu'après celle du message culture, ce qui rend les mesures et les allocations budgétaires prévues dans ce domaine parfois peu claires et difficiles à comprendre.

La gouvernance dans le domaine culturel

L'entretien et la transmission du patrimoine culturel de la Suisse est une tâche commune aux différents niveaux fédéraux. Dans ce sens, une coordination renforcée entre les différentes strates étatiques, ainsi qu'avec les associations culturelles est indispensable et est expressément saluée par l'AMS et ICOM Suisse. Afin d'approfondir la coordination et d'augmenter l'efficacité, un lieu d'échange durable et comparable au DCN (Dialogue culturel national) serait également précieux pour les acteurs/trices de la société civile et du secteur privé. L'amélioration des données statistiques relatives au secteur culturel est à saluer. Toutefois, les associations de musées attendent du message sur la culture des propositions concrètes pour renforcer la collaboration entre les villes, les cantons et la Confédération. **Il est très positif que la situation des données statistiques concernant le secteur culturel se soit améliorée – en particulier dans le contexte où les statistiques sur les musées ne seront désormais publiées que tous les deux ans.** L'introduction d'un monitoring de la culture en Suisse à l'aide de chiffres clés appropriés est prometteuse. Le fait que des manifestations culturelles d'importance nationale soient à nouveau soutenues après une interruption de quatre ans est également réjouissante.

2. Mesures d'encouragement

Arts visuels

Dans le domaine des arts visuels, l'importance des musées pour le développement d'une activité artistique n'est pas mentionnée. Les musées jouent un rôle crucial de producteur vis-à-vis des artistes : ils rendent leur travail possible en exposant leurs œuvres, en leur donnant de la visibilité et, le cas échéant, en finançant même la réalisation de leurs œuvres en amont. En aval, les musées assurent également la pérennité du travail en conservant les œuvres, en les entretenant et en les rendant par exemple accessibles sous forme numérique. **Le message culture devrait donc viser à encourager d'autres organismes publics à soutenir l'ensemble du tissu artistique et à renforcer la collaboration entre les artistes et les musées.** Il importe également que les recommandations concernant le paiement des honoraires des artistes, élaborées conjointement en 2021 par l'Association des musées d'art suisses ASMS, l'Association des institutions suisses d'art contemporain AISAC et l'AMS, soient prises en compte, au même titre que les recommandations des associations d'artistes. Sans cela, le rôle des musées, qui est de mettre en valeur la création contemporaine et de la préserver pour les générations futures, sera fondamentalement menacé.

Musées et collections

Outre les propositions formulées au début de ce document, l'AMS et ICOM Suisse saluent le fait que la Confédération continuera également à verser des subventions d'exploitation aux musées de tiers. **La Confédération devrait absolument continuer à soutenir les grandes institutions et collections d'importance majeure pour le patrimoine culturel suisse, comme le Freilichtmuseum Ballenberg et le Musée suisse des transports, et leur accorder – à notre avis – une aide supplémentaire.**

Patrimoine culturel immatériel

Dans le contexte actuel de la pénurie d'enseignant-e-s et de la problématique de la relève des apprenti-e-s pour les métiers artisanaux, la promotion de l'artisanat traditionnel revêt également une importance économique, éducative et sociale. La Suisse est un pays qui a été fortement marqué par l'industrialisation. Le patrimoine industriel, qui est étroitement lié au patrimoine culturel immatériel, se révèle par conséquent très varié. **C'est pourquoi l'AMS et ICOM Suisse regrettent que l'artisanat traditionnel ne soit pas interprété de manière plus large, comme une condition préalable à la conservation, au développement et à l'entretien de notre patrimoine culturel industriel également.**

Au nom de nos musées membres, nous vous remercions de votre coopération au cours des dernières années et de la prise en compte des demandes urgentes que nous avons formulées dans cette prise de position. Nos associations se tiennent volontiers à disposition pour un échange coopératif et ce à tout moment.

Zurich, le 13 septembre



Carole Haensler
Présidente de l'Association des musées suisses



Tobia Bezzola
Président d'ICOM Suisse

Associations cosignataires :

- Association des musées d'art suisses AMS
- Association des institutions suisses d'art contemporain AISAC
- Associazione musei etnografici ticinesi AMET
- Association Suisse de Recherche en Provenance ASP
- KIM.bl, Museumsverbund Baselland
- mmBE, Association des musées du canton de Berne
- MUSA, Museen Kanton St. Gallen
- Museen Bern, Verein der Museen der Stadt Bern
- MUSE.TG, Verein der Museen und Sammlungen im Kanton Thurgau
- muse-um-zürich, Netzwerk der Museen in der Region Zürich
- musnatcoll.ch, Association des musées des sciences naturelles de Suisse et du Liechtenstein